Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-243500550-20251211-CC_2025_163-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 décembre, le Conseil communautaire, dûment convoqué par courrier dématérialisé du 5 décembre, s'est réuni en session ordinaire à Montfort-sur-Meu, sous la présidence de Christophe MARTINS, Président.

Étaient présents :
Elisabeth ABADIE, Michel HALOUX, Régine LEFEUVRE, Jean RONSIN, Joseph THÉBAULT, Stéphane PAVIOT, Marie GUEGUEN, Yoan AUBERT, Isabelle OZOUX, Michel BARBÉ, Christophe MARTINS, Chrystèle BERTRAND, Yannick BRÉ, Sylvie PINAULT, Jean-Luc BOURGOGNON, Fabrice DALINO, Marcelle LE GUELLEC, Christine FAUCHOUX, Thierry TILLARD, Yannick FOUVILLE, Séverine BETHUEL, Christophe LEDUC, Loïc BOISGERAULT, Bruno DUTEIL, Brigitte BERRÉE, Yves TERTRAIS.

Excusés avec pouvoir : Fabienne BONDON à Jean RONSIN, Delphine DAVID à Thierry TILLARD, Frédéric DESSAUGE à Christine FAUCHOUX, Anne-Sophie PATRU à Yannick FOUVILLE

Excusées : Véronique MARIE, Zoé HERITAGE.

La séance est ouverte à 20h30.
Loïc BOISGERAULT est élu secrétaire de séance.

Nombre de conseillers : 32
En exercice : 32
Présents : 26
Pouvoirs : 4
Votants : 30
Quorum : 17

BUDGET PRINCIPAL 2026 – AUTORISATION D'OUVERTURE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET

N° Délibération CC/2025/163

EXPOSE DES MOTIFS

Etant donné que le budget primitif de Montfort Communauté ne sera pas voté au 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif est en droit, jusqu'à l'adoption du budget, sur autorisation de l'organe délibérant, d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts à l'exercice précédent.
Aussi, afin de pouvoir procéder au paiement de certaines opérations avant le vote du budget, il est proposé d'ouvrir les crédits suivants au Budget Principal 2026 au niveau du chapitre :

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-243500550-20251211-CC_2025_163-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

		Crédits BP 2025 (ouverts hors RAR 2024)	CP 2025 des AP/CP	Montant à prendre en compte pour le calcul des 25%	Crédits pouvant être ouverts (25%)	Proposition d'ouverture de crédits d'investissement (25%)
20	Immobilisations incorporelles	734 835,25 €	63 819,69 €	671 015,56 €	167 753,89 €	167 753,89 €
202	Frais études, élaboration, modif et révisions d	- €		- €	- €	- €
2031	Frais d'études	686 909,25 €	63 819,69 €	623 089,56 €	155 772,39 €	155 772,39 €
2051	Concessions et droits similaires	47 926,00 €		47 926,00 €	11 981,50 €	11 981,50 €
204	Subventions d'équipement versées	2 416 289,05 €	475 000,00 €	1 951 220,00 €	487 805,00 €	487 805,00 €
2041411	Subv org.publics divers - Bâtiments et installa	10 000,00 €		10 000,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
2041412	Subv. autres groupem. - Biens mobiliers, mat	1 727 420,00 €		1 727 420,00 €	431 855,00 €	431 855,00 €
2041581	Subv. autres groupem.-Projets infrastructures	- €		- €	- €	- €
2041583	Subv. com. GFP - Bâtiments et installations	465 069,05 €	475 000,00 €	- €		- €
204182	Subv. com. GFP - Biens mobiliers, matériel et	106 800,00 €		106 800,00 €	26 700,00 €	26 700,00 €
20421	Subv. pers. droit privé - Biens mobiliers, maté	7 000,00 €		7 000,00 €	1 750,00 €	1 750,00 €
20422	Subv. pers. droit privé -Bâtiments et installati	100 000,00 €		100 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	658 340,00 €	- €	658 340,00 €	164 585,00 €	164 585,00 €
2111	Autre matériel informatique	40 000,00 €		40 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
2115	Autre matériel technique	150 000,00 €		150 000,00 €	37 500,00 €	37 500,00 €
21311	Autres agencements et aménagements (mise	2 500,00 €		2 500,00 €	625,00 €	625,00 €
21318	Autres immobilisations corporelles	- €		- €	- €	- €
21351	Autres installations, matériel et outillage tech	95 000,00 €		95 000,00 €	23 750,00 €	23 750,00 €
2152	Autres matériels de bureau et mobiliers	15 000,00 €		15 000,00 €	3 750,00 €	3 750,00 €
21534	Autres réseaux	- €		- €	- €	- €
21538	Biens historiques et culturels immobiliers: Bi	- €		- €	- €	- €
215731	Constructions autres bâtiments publics	24 000,00 €		24 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €
21578	Constructions bâtiments administratifs	11 500,00 €		11 500,00 €	2 875,00 €	2 875,00 €
2158	Install générales .. des constructions - Bâtime	10 000,00 €		10 000,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
21611	Installations de voirie	3 800,00 €		3 800,00 €	950,00 €	950,00 €
21728	Installations générales, agencements et amé	15 500,00 €		15 500,00 €	3 875,00 €	3 875,00 €
2181	Matériel de bureau et mobilier scolaires	- €		- €	- €	- €
21831	Matériel informatique scolaire	- €		- €	- €	- €
21838	Matériel roulant	61 340,00 €		61 340,00 €	15 335,00 €	15 335,00 €
21841	Réseaux d'électrification	1 600,00 €		1 600,00 €	400,00 €	400,00 €
21848	Terrains bâtis	- €		- €	- €	- €
2188	Terrains nus	228 100,00 €		228 100,00 €	57 025,00 €	57 025,00 €
23	Immobilisations en cours	2 549 062,02 €	1 146 442,03 €	1 402 619,99 €	350 655,00 €	350 655,00 €
2313	Autres immobilisations corporelles (en cours	10 447,29 €		10 447,29 €	2 611,82 €	2 611,82 €
2314	Constructions (en cours)	30 000,00 €		30 000,00 €	7 500,00 €	7 500,00 €
2315	Constructions sur sol d'autrui (en cours)	698 614,73 €		698 614,73 €	174 653,68 €	174 653,68 €
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à	1 810 000,00 €	1 146 442,03 €	663 557,97 €	165 889,49 €	165 889,49 €
2318	Installations, matériel et outillage techniques	- €		- €	- €	- €
	TOTAL	**6 358 526,32 €**	**1 685 261,72 €**	**4 683 195,55 €**	**1 170 798,89 €**	**1 170 798,89 €**

VISAS ET CONSIDERANTS

Vu l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération n°CC/2025/46 du conseil communautaire du 27 mars 2025 approuvant les budgets primitifs 2025
Vu les délibérations approuvant les différents décisions modificatives 2025,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :
- approuve l'ouverture des crédits d'investissements avant le vote du budget primitif du Budget Principal 2026, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessus, au niveau du chapitre.

Certifié exécutoire par le Président,
Signé : Le Président, Christophe MARTINS

LE PRÉSIDENT,
Christophe MARTINS

Le secrétaire de séance,

MONTFORT COMMUNAUTE
ILLE-ET-VILAINE